SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322 14 403 BAYEUX

Tél: 02.31.92.54.93

E-Mail: accueil@smismb.fr

DELIBERATION N°2025-003

REUNION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical légalement convoqué le 20 janvier 2025 s'est réuni le **lundi 27 janvier 2025** à 18h00, dans nos locaux sous la Présidence de Monsieur Frédéric RENAUD.

ETAIENT PRESENTS:

M. BLET André, M. CAPPELLEN Guy, M. COLLET-MORIN Bertrand, M. DE BELLAIGUE Antoine, Mme DOS SANTOS Catherine, M. DUVAL Jean, M. FURDYNA Hubert, M. ISABELLE Gilles, M. JAMIN Loïc, Mme LANDELLE Christine Mme LE BUGLE Sylvie, M. LE LOUARN Joseph, M. LEMOUSSU Daniel, M. OBLIN Jean, M. PESQUEREL Yohann, M. POISSONNIERE Eric, M. POTTIER David, M. RENAUD Frédéric, Mme RENOUF Simone, M. ROUTIER Nicolas, Mme SURET Nelly,

POUVOIR: néant

ABSENTS - EXCUSES :

M. BAUDOIN François, M. BERRIER Gilbert, Mme BONHOMME Savanna, M. COURCHANT Albert, M. DAVID Karl, M. KIES Laurent, M. LEMIERE Claude, Mme LEROY Fabienne, M. PAIN Daniel, Mme VOISIN Marine

M. POTTIER David a été désigné comme secrétaire de séance

Le Comité Syndical a donc pu valablement délibérer

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322 14 403 BAYEUX

Tél: 02.31.92.54.93

E-Mail: accueil@smismb.fr

DELIBERATION N°2025-003

OBJET: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conformément à l'article L.2312-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), un débat d'orientation budgétaire doit précéder, dans un délai maximum de deux mois, le vote du budget du syndicat

Le débat d'orientation budgétaire doit donner lieu à délibération. Cependant, celle-ci n'a pas de caractère décisionnel puisque c'est sur le projet de budget qui lui sera soumis ultérieurement que le Comité se prononcera souverainement sur l'ensemble des éléments budgétaires.

Le contenu du Débat d'Orientation Budgétaire est exposé aux membres de la présente Assemblée.

Au vu de la présentation, le Comité Syndical, à l'unanimité, acte la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (voir annexe).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Frédéric RENAUD, Président

2